



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP AEPE - EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant - Session 2023

Correction du QCM sur le Développement Psychomoteur

Diplôme : CAP

Matière : Développement Psychomoteur

Session : 2023

Durée : Non précisée

Coefficient : Non précisé

Correction des questions

Ce QCM évalue les connaissances sur les étapes clés du développement psychomoteur de l'enfant. Voici la correction détaillée de chaque question.

Question 1

Énoncé : À quel âge en moyenne un enfant tient-il sa tête droite ?

Démarche : La réponse correcte est **b) 3 mois**. Il est généralement observé que les enfants commencent à tenir leur tête droite vers l'âge de 3 mois.

Réponse : b) 3 mois

Question 2

Énoncé : La position assise sans soutien est généralement acquise vers :

Démarche : La réponse correcte est **c) 8 mois**. La plupart des enfants sont capables de s'asseoir sans soutien à cet âge.

Réponse : c) 8 mois

Question 3

Énoncé : À quel âge un enfant commence-t-il habituellement à ramper ou à se déplacer en position ventrale ?

Démarche : La réponse correcte est **b) 6 mois**. Les enfants commencent généralement à ramper autour de cet âge.

Réponse : b) 6 mois

Question 4

Énoncé : Le réflexe de Moro (réflexe d'embrassement) disparaît normalement vers :

Démarche : La réponse correcte est **b) 4 mois**. Ce réflexe disparaît généralement autour de cet âge.

Réponse : b) 4 mois

Question 5

Énoncé : À quel âge un enfant peut-il généralement se tenir debout avec appui ?

Démarche : La réponse correcte est **b) 9 mois**. C'est à cet âge que les enfants se tiennent souvent debout avec un appui.

Réponse : b) 9 mois

Question 6

Énoncé : La capacité à empiler 3 cubes est généralement acquise vers :

Démarche : La réponse correcte est **a) 12 mois**. Les enfants développent cette compétence autour de cet âge.

Réponse : a) 12 mois

Question 7

Énoncé : À quel âge un enfant commence-t-il habituellement à courir de façon coordonnée ?

Démarche : La réponse correcte est **b) 18 mois**. À cet âge, les enfants commencent à courir de façon plus coordonnée.

Réponse : b) 18 mois

Question 8

Énoncé : La capacité à attraper une balle avec les deux mains apparaît généralement vers :

Démarche : La réponse correcte est **a) 2 ans**. L'aptitude à attraper des objets est généralement développée à cet âge.

Réponse : a) 2 ans

Question 9

Énoncé : À quel âge un enfant peut-il généralement pédaler sur un tricycle ?

Démarche : La réponse correcte est **d) 36 mois**. Les enfants pédalent généralement sur un tricycle vers 3 ans.

Réponse : d) 36 mois

Question 10

Énoncé : La latéralité (préférence pour la main droite ou gauche) se définit généralement vers :

Démarche : La réponse correcte est **b) 3 ans**. La préférence manuelle se manifeste souvent autour de cet âge.

Réponse : b) 3 ans

| Résultat final des réponses

Voici les bonnes réponses à l'ensemble du QCM :

- 1 - b) 3 mois
- 2 - c) 8 mois
- 3 - b) 6 mois
- 4 - b) 4 mois
- 5 - b) 9 mois
- 6 - a) 12 mois
- 7 - b) 18 mois
- 8 - a) 2 ans
- 9 - d) 36 mois
- 10 - b) 3 ans

Conseils méthodologiques

- Lire attentivement chaque question pour saisir le cœur de l'énoncé.
- Familiarisez-vous avec les âges typiques des étapes du développement psychomoteur.
- Si incertitudes, utilisez votre intuition basée sur les connaissances classiques en pédiatrie.
- Restez concentré et évitez les distractions lors du QCM.
- Révisez les réflexes et capacités motrices à différents âges afin de mieux retenir les informations.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.